



# MAIRIE DE MONTCLUS

*La Lettre d'Info*  
**AUTOMNE 2017**



## Mot du Maire

Bonjour à tous,

L'automne est bien là, la saison touristique est terminée et comme l'année précédente, le label « plus beau village de France » a attiré un grand nombre de visiteurs, on l'a évalué à environ 8000 personnes sur l'ensemble de cette période. Visiteurs comme résidents ont pu fréquenter les nombreuses **manifestations culturelles** organisées par les associations (Amis du château, ACM) et soutenues par la mairie : Festival des féeries de Montclus, concours photo « Montclus en images », exposition des sculptures de Jean Claude Carles sans oublier la fête votive.

Nos efforts, pour éviter **l'engorgement automobile du village**, ont été globalement positifs. Deux actions ont été entreprises :

- Obligation pour les visiteurs d'aller vers les parkings en suivant un itinéraire balisé.
  - Aménagement des parkings pour ranger les voitures (plots en bois) et empêcher l'occupation sauvage de la rive gauche de la Cèze par les camping-cars. Nous remercions les bénévoles qui ont participé aux travaux. Un autre portique a été installé à Mareau.
- Ces réalisations ont ainsi permis de garder le site propre ce qui a permis de bénéficier d'une eau de baignade de qualité.

Deux sites naturels sur la commune font l'objet **d'occupation abusive**.

**A l'ilette**, en septembre, sans crier gare, un propriétaire récent a défoncé un terrain pour créer dix lots qu'il compte vendre comme « terrains de loisirs ». Ces travaux ont été brutalement entrepris au

mépris des lois (Natura 2000, zones inondables) et de la jurisprudence.

Bien entendu nous avons engagé une procédure contre cet état de fait. Nous allons également entreprendre des actions de dissuasion auprès d'acheteurs éventuels qui au final deviendraient victimes de tels agissements ! Nous comptons sur vous pour faire part de la détermination des Montclusiens.

**Sur la plaine de serre**, la procédure suit son cours. Rappelons que pour des raisons d'hygiène et de sécurité (risques d'incendie), nous avons demandé l'expulsion des habitats permanents.

Le programme des **travaux** se poursuit :

- Un plancher à l'étage de la cave coopérative a été créé, il permet à la recyclerie d'utiliser un plus vaste espace avec bien sûr un loyer en conséquence (675 Euros par mois).
- La réhabilitation du Tourrihou est en grande partie terminée, l'école s'acquitte d'un loyer revalorisé de 600 Euros mensuel.
- Dans l'église, l'autel a été réparé et les murs intérieurs abimés ont été repeints. Une convention passée entre l'église et la mairie pour la vente des cierges, a permis de récolter 800 euros. Ils seront utilisés pour d'autres réparations dans l'église.
- Des murs ont été bâtis ou rebâtis : site des poubelles à l'Entremont et en bas de la rue de l'arceau.
- Les assainissements collectifs de Monteil et de Bernas ont été contrôlés et leurs zones d'épandage défrichées.
- Malgré des entraves répétées, la réfection des piles du pont de Montclus a pu être conduite à terme.
- Deux portes fenêtres financées par l'association « la soupe aux cailloux » ont été posées conjointement par l'employé communal et les membres de l'association à l'étage de la cave coopérative.

- Pose de 4 panneaux d'informations sur le patrimoine et l'histoire de la commune réalisés par Peter Böhm. Ils se situent au château, à l'église, à la mairie et sous l'arceau.

Désormais, les cartes grises doivent être établies obligatoirement sur **internet**. La mairie met à disposition un ordinateur, vous pourrez bénéficier des conseils avisés des secrétaires.

Par suite du non respect de la réglementation, au **camping des Beaumes**, nous avons été obligé d'imposer des restrictions particulières : nombre limité de campeurs sur une zone sécurisée, taille des grands arbres, évacuation à la moindre alerte météorologique (vigilance météo France). A l'avenir, il faudra bien sûr que des travaux soient entièrement réalisés pour que la commission préfectorale donne un avis favorable à l'ouverture en juin prochain. Il en va de la sécurité des campeurs.

**Fleurissement du village** : Nous remercions les personnes qui ont arrosé les fleurs plantées par la municipalité. Elles ont beaucoup contribué à l'embellissement de notre commune.

L'association de chasse « **La Montclusienne** » s'est dotée de gilets orange fluo identifiés. Nous saluons cette initiative qui permettra aux habitants de repérer nos chasseurs.

Les **archéologues** de l'INRAP d'Aix-en-Provence ont fouillé au pied de la tour du château. Ils ont pu la dater de la fin du XIIe siècle. Ils ont même trouvé un squelette et une flûte en os.

Le taux d'imposition de la taxe **d'enlèvement des ordures ménagères** est passé de 13,19% à 11%. Une forte baisse que vous pouvez voir sur votre feuille d'imposition de cette année.

L'ensemble de l'équipe municipale tient à témoigner sa sympathie à l'égard des familles Rivaud et Douais dans l'épreuve qu'ils ont traversée à la suite de l'ouragan Irma.

Benoit TRICHOT

### Informations:

- La fin des coupes d'affouage est reportée au 31/12/2017.
- Une interdiction d'incinérer les végétaux a été établie jusqu'au 30/11/2017.

### Décès:

M. Daniel Bakalem à l'âge de 80 ans nous a quitté brutalement le 30 septembre 2017, il a été notre maire de 2008 à 2014. Il était notre correspondant du midi libre.

M. Daniel Dreyfus à l'âge de 96 ans est décédé soudainement le 25 octobre. C'était une personnalité attachante connue de tous les Montclusiens depuis plus de 40 ans.

### A venir:

**Cérémonie du 11 novembre à 11h suivi d'un pot.**



**Vous pouvez nous suivre sur notre page : Mairie Montclus**

**Et sur notre site internet : [www.village-montclus.fr](http://www.village-montclus.fr)**